

Archives départementales du Pas-de-Calais

3 E 468 - Tables décennales des naissances, mariages et décès. - 1792-an X - Vue 69/228

91° 173

D'Uccaye,
Marie-Louise-Eugénie
enfant naturel

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le treizième jour du mois de Décembre à six heures du soir. Pardessus nous Félix-Vincent-Dufosse, Maire et Officier de l'Etat-Civil de la ville de Desvres, chef-lieu de canton, arrondissement de Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais. Il compare la Dame Eugénie Robineau, âgée de quarante ans, femme, demeurant à Desvres. L'quelle nous a déclaré comme ayant assisté à l'accouchement qu'a fait à onze heures du matin, la dame Marie-Florina-Augustine-Delhaye, âgée de vingt ans, couturière domiciliée à Desvres, et accouchée en la demeure de sa sœur et mère, rue des Bâtiers en cette ville, d'un enfant du sexe féminin qu'elle nous présente et auquel il est donné les prénoms de : Marie-Louise-Eugénie. Les dites déclarations et présentations ont été faites en présence de Louis Larivière, âgé de trente-huit ans, garde-champêtre et de Charles Basson, âgé de soixante-sept ans, appartenant tous deux domiciliés à Desvres. Il ont la comparante et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

91° 174

Boutelais
Marie-Louise-Joséphine
Eugénie
enfant naturel

Apprenez la naissance de trois
mois nuls.
Baptisée le 10/12/1792
Félix Vincent le 10/12/1792
à Desvres

Le enfant reçu sur
le 10/12/1792
à Desvres
et nommé de Baptiste.
tous deux domiciliés à Desvres. Il ont la comparante et les témoins signé avec
Jeanne et Charles Villeneuve le présent acte après lecture. Le comparant ayant déclaré ne le
garder. Quant à l'autre enfant, il a été abandonné par son père.
par acte du 10/12/1792
Il était né le 10/12/1792
à Desvres

91° 175

Lecoutre
Jeanne-Désirée-Marie
enfant légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le dix-neuvième jour du mois de Décembre à deux heures du soir. Pardessus nous Félix-Vincent-Dufosse, Maire et Officier de l'Etat-Civil de la ville de Desvres, chef-lieu de canton, arrondissement de Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais. Il compare Léon-Louis-Joseph-Vincent, âgé de vingt-six ans, instituteur, domicilié à Somme, lequel nous présente un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de lui, au domicile de ces beaux-parents, rue du carrefour en cette ville, le dix-sept de ce mois à midi et de Dame Adèle Eugénie Augustine Longeon, âgée de vingt-deux ans, aussi domiciliée à Somme. Lequel enfant il a été donné les prénoms de : Jeanne-Désirée-Marie. Les dites présentations et déclarations ont été faites en présence d'Eugénie Ruyf, âgée de vingt-six ans, employée de la marine et de Louis Larivière, âgé de trente-trois ans, garde-champêtre, tous deux domiciliés à Desvres. Il ont la comparante et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

Lecoutre-Ruyf

91° 176

Eugénie
Louise
Gérardine
Enfant légitime

Antoine
Antoine
Antoine

range dans
réserve nulle
Présente
Antoine

Marie à DESVRES
le 20-12-1792 avec
Melle Camille
Poste, m.
Antoine

CV

V'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-dixième jour du mois de Décembre à six heures du soir. Pardessus nous Félix-Vincent-Dufosse, Maire et Officier de l'Etat-Civil de la ville de Desvres, chef-lieu de canton, arrondissement de Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais. Il compare la dame Eugénie Robineau, âgée de quarante ans, femme, demeurant à Desvres. L'quelle nous a déclaré comme ayant assisté à l'accouchement que le dix-neuf de ce mois à six heures du matin, la demoiselle Louise-Josephine-Elise-Dufosse, âgée de trente-neuf ans, domiciliée à Desvres, est accouchée en la demeure de ses parents, rue de l'écrapette en cette ville, d'un enfant du sexe féminin qu'elle nous présente et auquel il est donné les prénoms de : Elise-Eugénie-Gérardine-Antoine. Les dites déclarations et présentations ont été faites en présence de Madame Desfontaines, âgée de trente-trois ans, agent de police et de Charles Basson, âgée de soixante-sept ans, appartenant tous deux domiciliés à Desvres. Il ont la comparante et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

91° 177

Leplace
Louis-Eugène
enfant légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-troisième jour du mois de Décembre à six heures du soir. Pardessus nous Félix-Vincent-Dufosse, Maire et Officier de l'Etat-Civil de la ville de Desvres, chef-lieu de canton, arrondissement de Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais. Il compare Charles-Louis-Emmanuel Leplace, âgé de vingt-trois ans, ouvrier-pêcheur, demeurant rue de la croix-en-place en cette ville. Celui nous a présenté son enfant du sexe masculin qu'il a déclaré être né de lui, en son domicile, le dix-neuf heures du soir et de Dame Sophie-Eugénie-Zélie-Claire, en âge de vingt-quatre ans, menuisier. Lequel enfant il a été donné les prénoms de : Louis-Eugène. Les dites présentations et déclarations ont été faites en présence d'Emmanuel-Claire, âgé de trente-trois ans, ouvrier-pêcheur, et d'Albert-Rapaise, âgé de vingt et un ans, aussi ouvrier-pêcheur, tous deux domiciliés à Desvres. Il ont la comparante et la témoignage signé avec nous le présent acte après lecture, l'autre témoignage ayant déclaré ne le savoir faire, de ce témoignage.

91° 178

Ruyf
Eulalie-Marie-Julie
enfant légitime

V'an mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-quatrième jour du mois de Décembre à neuf heures du matin. Pardessus nous Félix-Vincent-Dufosse, Maire et Officier de l'Etat-Civil de la ville de Desvres, chef-lieu de canton, arrondissement de Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais. Il compare la Dame Eugénie Robineau, âgée de quarante ans, femme, demeurant à Desvres. L'quelle nous a déclaré comme ayant assisté à l'accouchement que le vingt-deux de ce mois à huit heures du soir, la Dame Marie-Désirée-Louise-Touchet, âgée de trente-sept ans, menuisier, son époux Joseph Ruyf, âgé de trente-huit ans, aussi domicilié en cette ville, est accouché en la demeure d'un enfant du sexe féminin qu'elle nous présente et auquel il est donné les prénoms de : Eulalie-Marie-Julie. Les dites déclarations et présentations ont été faites en présence de Louis Larivière, âgé de trente-trois ans, garde-champêtre et de Madame Desfontaines, âgée de trente-trois ans, agent de police, tous deux domiciliés à Desvres. Il ont la comparante et les témoins signé avec nous le présent acte après lecture.

6

Robert
Poste, m.
Félix-Vincent-Dufosse